

STATISTIQUES DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021 PAR PRODUITS ET PAR VOLUME EN GUADELOUPE-MARTINIQUE-SAINTE MARTIN-GUYANE - REUNION

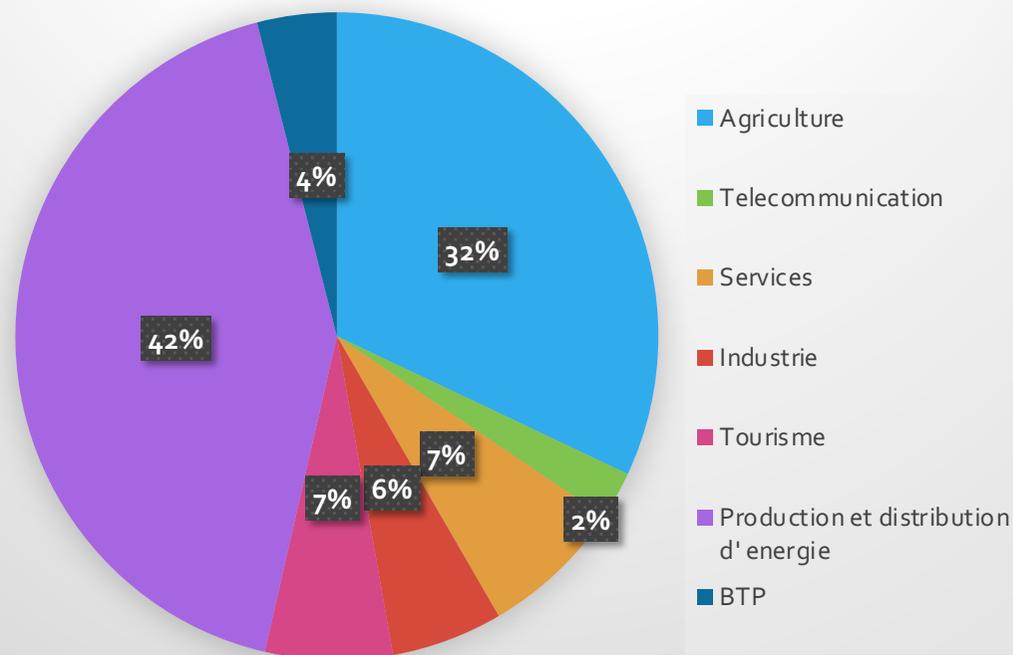


LE VOLUME D'INVESTISSEMENTS*.....

Le développement de la commercialisation de brasseurs d'air a eu le vent en poupe durant ces 3 dernières années. Le produit « *citerne de récupération d'eau pluviale* » a permis d'adopter une approche transversale à la problématique majeure de l'eau en Guadeloupe mais aussi en Martinique. Ceci impactant le marché local et conduisant à un recul des propositions émanant des autres secteurs tels que l'industrie, le service, le tourisme....

De plus, nous pouvons constater une progression de 12 % pour cette année 2021 dans le secteur agricole qui en 2020 avait connue une baisse de 21 % : l'activité demeure prépondérante. S'agissant de la production et de la distribution d'énergie elle se démarque peu à peu et continue sa progression.

Investissements en Guadeloupe & Martinique



* Analyse établie en fonction de la base défiscalisable par secteur d'activité

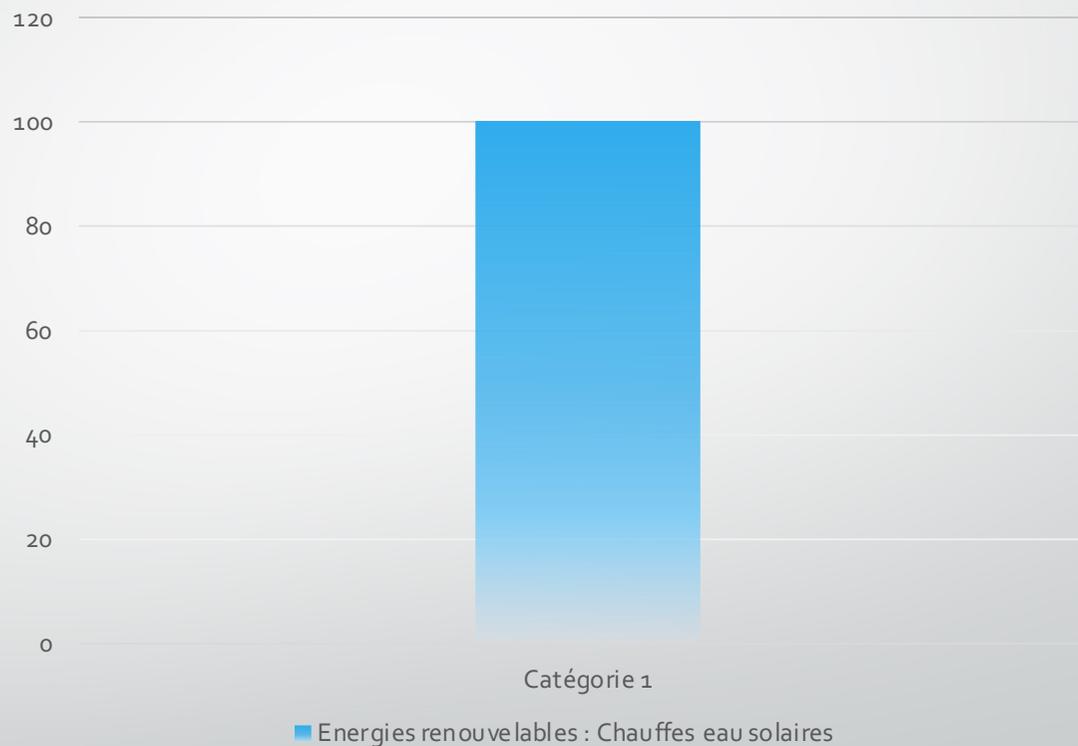
LES ENERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables constituent toujours 6,80 % sur l'ensemble du volume d'affaires des Antilles et de la collectivité de Saint Martin.

Ce produit se maintient en 2021 dans les DOM & COM. Les acteurs du marché tendent vers de nouvelle segmentation de produit pour 2022 visant les chauffe eau thermodynamiques ou encore les unités de production d'air froid sous couvert de convention avec EDF dans le cadre de sa politique : **Agir plus**.

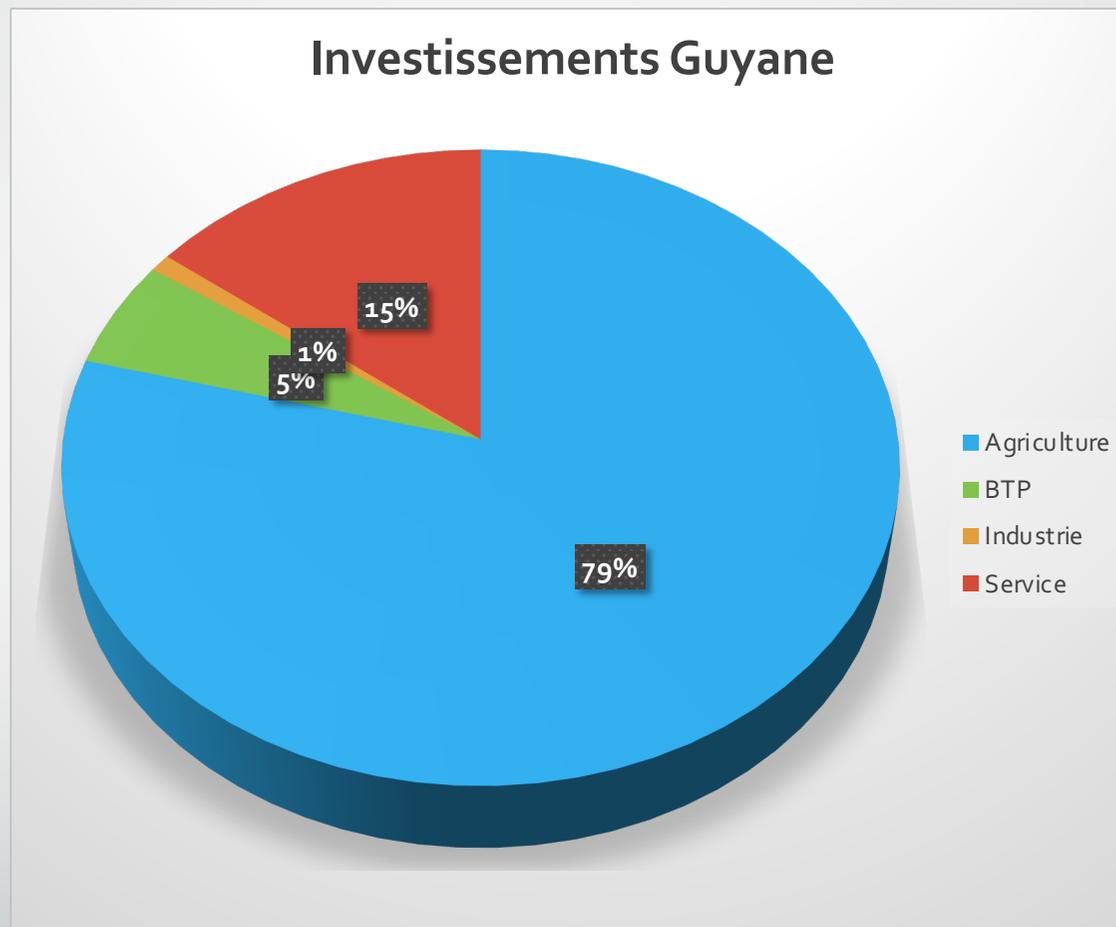
Les énergies renouvelables concourent à la diversification des investissements éligibles amplifiés depuis 2017.

ENERGIES RENOUVELABLES : CHAUFFES EAU SOLAIRES



LA GUYANE *.....

En Guyane, l'Agriculture reste l'activité prédominante qui représente 79% du volume contre 63 % en 2020. Nous remarquerons une légère baisse par rapport à l'exercice précédent dans le secteur de l'Industrie. En revanche au maintien des investissements à financer dans le secteur du Service pour cette année 2021.



**Analyse établie en fonction de la base défiscalisable par secteur d'activité*

QUELQUES CHIFFRES....

La base défiscalisable du volume d'investissements s'évalue à **17 540 665€ BD** pour l'année 2021 pour **la Guadeloupe, la Martinique et la Collectivité de Saint Martin.**

SECTEUR	BASE DEFISCALISABLE
AGRICULTURE	2 109 303€
TOURISME	835 983 €
SERVICE	624 827€
INDUSTRIE	1 389 787€
PRODUCTION & DISTRIBUTION D'ENERGIE	10 975 707€
TELECOMMUNICATION	597 287€
BTP	1 007 768€

Pour le **secteur de l' énergie renouvelable**, la base défiscalisable du volume d'investissements a connu un accroissement s'évaluant à **1 192 600 € BD** pour l' année 2021 dans les DOM (*sur des supports juridiques différents*) comparativement à 2020 qui était de **499 200€ BD** .

SECTEUR	BASE DEFISCALISABLE
ENERGIE (<i>Chauffe eau solaire</i>)	1 192 600 €

Pour la **Collectivité de la Guyane**, la base défiscalisable du volume d'investissements par secteur concerné s'évalue à **8 384 285€ BD** pour l'année 2021.

SECTEUR	BASE DEFISCALISABLE
AGRICULTURE	6 868 197€
INDUSTRIE	21 194 €
BTP	785 489€
SERVICE	709 404 €